Motion présentée au CA du Collège Laënnec de Pont-l'Abbé mardi 9 février 2021

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire inédite et que les Services Publics prouvent chaque jour leur utilité, le gouvernement poursuit ses attaques contre le service public d'éducation et le second degré notamment. Alors que les effectifs augmenteront à la rentrée prochaine dans l'académie de 969 élèves et que le premier confinement a creusé les écarts scolaires entre les élèves, l'académie de Rennes perdra à la rentrée 120 postes : 55 en lycée et 32 en collège.

Dans notre établissement, les effectifs diminueront à la rentrée prochaine d'une soixantaine d'élèves et nous perdons 2 divisions passant de 31 classes à 29, ce qui ne contribue pas à diminuer le nombre d'élèves par classe pourtant déjà très élevé dans notre établissement (entre 28 et 30 élèves par classe). Nous perdons 2 postes de titulaires en espagnol et en technologie. Notre DGH est appauvrie de 59H au total avec le même niveau d'heure supplémentaire (60,5H), les compléments de service et BMP qu'effectuaient bon nombre de collègues disparaissent ou sont réduits dans toutes les disciplines. Les EPI de la réforme 2015 sur le niveau 3° disparaissent, le groupe LV2 Allemand en 5° disparaît : comment pouvons-nous accepter de réduire notre offre éducative nous qui sommes engagés au sein d'un service public éducatif de qualité ouvert sur le monde et la culture ?

Pour ces raisons, les représentants des personnels enseignants et des parents d'élèves contestent le projet de DGH proposé et demandent des moyens supplémentaires.

Nous demandons le maintien des divisions supprimées, notamment celle sur le niveau 4° de l'an prochain car nous sommes déjà au maximum d'élèves par classe sur ce niveau très serré : quid des élèves qui emménagent en cours d'année ou des élèves de SEGPA en intégration ?

Nous demandons en complément la transformation des heures supplémentaires en heure poste afin de nous laisser le choix dans les enseignements proposés à la marge (EPI, dédoublements,...) et de pérenniser les postes.

Les représentants des personnels enseignants et des parents d'élèves du CA